

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

EDITORIAL

Mardi 31 mai, à Clermont-Fd comme partout en France aura lieu une mobilisation pour les salaires, pour les emplois, contre la précarité dans la fonction publique.

Il s'agit du premier opus d'une campagne de long terme pour les services publics.

Le rendez-vous suivant sera le **jeudi 23 juin**, jour du lancement de la campagne et premier temps fort confédéralisé, lors duquel sera travaillée la première thématique : *Services publics et développement humain durable*.

Cette démarche est à prendre dans son contexte : celui d'une offensive débridée du capital international. En Grèce, en Espagne, au Portugal, les populations subissent de plein fouet l'impact de cette offensive. Ne commettons pas l'erreur de croire que nous sommes isolés, seuls à subir le démantèlement des services publics et la suppression d'emplois pas centaines de milliers. Tout se passe comme si le capital jouait son va-tout, sentant qu'il est engagé dans une course de vitesse contre le mouvement social dans sa tendance à s'internationaliser.

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier les résultats des travaux de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui était en congrès du 16 au 19 mai à Athènes.

Bernard Thibault, dans son intervention a rappelé les questions et enjeux centraux pour nous dans la période : un constat partagé des origines de la crise en Europe, une analyse commune des conséquences dramatiques pour les salariés.

(...) La dénonciation du plan "Euro +" de Merkel & Sarkozy, qui envisage de saper le peu d'acquis qui leur restent : le code du travail anglais ou roumain (trop rigide), les salaires et retraites (trop élevés en Pologne et ailleurs), le principe du salaire minimum en Belgique et en France (qui doit être aboli). Nos camarades grecs doivent rembourser une dette dont ils ne sont pas responsables, la retraite serait un acquis du passé. Il faudrait privatiser les services publics et réduire les budgets sociaux (...)

L'Europe est en panne sur le plan économique et sur le plan politique, son tableau de bord de l'Europe s'inquiète d'abord des bonus, des dividendes des actionnaires et non du chômage, de la précarité et des bas salaires, d'un autre partage de la richesse créée par les travailleurs. (...)

Cette situation alimente la montée des thèses et des partis de l'extrême droite, nationaliste et xénophobe, dans un grand nombre de pays d'Europe. La France n'échappe pas à cette menace, à l'opposé des valeurs que porte le mouvement syndical international. (...)

A partir du moment où les gouvernements et les employeurs se coordonnent pour imposer dans chaque pays les mêmes orientations fondamentales, le syndicalisme a impérativement besoin de s'entendre afin de prolonger les mobilisations nationales par des revendications communes et des mobilisations au plan européen. (...)

Pour nous, enjeux européens déclinés au local, la mobilisation commence bien **mardi 31 mai**, pour gagner, d'échéance en échéance, une dimension internationale.

Dans le département aussi, l'occasion nous est donnée de construire l'action de la Cgt par une participation massive à l'AG des syndicats du 30 mai, à la Glacière.

Sommaire

P2/3/4 : INFOS

N° 1384 du vendredi 27 mai 2011

DEPOSE LE 27 mai 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

CALENDRIER :

- **30 mai** : AG des syndicats
- **31 Mai** : Mobilisation
Fonction Publique
- **1^{er} juin** : Réunion EVS
Maison du Peuple

Affaire Fayolle : attaquée en diffamation, la CGT est relaxée

Rappel : En 2009 les salariés sans papiers de l'entreprise d'hygiène publique, Val horizon (95) (reprise depuis 2008 par le groupe SITA) relèvent la tête. Ils mènent, avec la CGT, une lutte courageuse leur permettant de gagner leur régularisation ainsi que de premières avancées en matière sociale. Les élus des villes donneurs d'ordre sont interpellés par l'Union départementale et conduits, pour la plupart, à apporter leur soutien à ses salariés en promettant publiquement de mieux suivre l'application des normes sociales des entreprises répondant aux appels d'offre...Après plusieurs jours de grève, une négociation est engagée avec le nouvel employeur. Les salariés obtiennent satisfaction et 37 salariés seront régularisés. L'ancien employeur, le groupe Fayolle à l'origine des recrutements, refuse de participer à toute négociation. Ce que dénonce publiquement la CGT. Lors de cette lutte, de nombreuses expressions de la CGT et différents médias dont une chaîne de télévision, révèlent également la manière dont le groupe Fayolle recrutait ces salariés sans papiers ainsi que les conditions de travail auxquelles ceux-ci étaient soumis. Le site Internet confédéral de la CGT, relaie comme il se doit l'expression du communiqué de l'Union départementale du Val d'Oise. Celui-ci qualifie ces pratiques de « douteuses et indignes ». Réaction de la société Fayolle : elle attaque le directeur de publication du site Internet de la CGT mis en examen pour diffamation ! Grâce aux témoignages des salariés et à celui de la Ligue des Droits de l'Homme du Val d'Oise, le Tribunal de Grande Instance vient de décider la relaxe de notre camarade et débouté l'entreprise Fayolle de ses demandes. Celle-ci n'a pas fait appel.

Epilogue : les salariés ont à nouveau engagé une action revendicative fin 2010 et gagné -entre autres- une augmentation de salaires de 5% , une participation de l'employeur à la mutuelle, et l'organisation d'élections...

Résultat des élections : les listes CGT obtiennent 57,55 % tous collèges confondus, plus de 20 points devant la CFDT ; FO et le syndicat maison disparaissent. Tout cela avec un taux de participation supérieur à 80 %...

Montreuil, le 20 mai 2011

Déclaration portant sur l'accord national interprofessionnel du 29/04/2011 sur « L'accompagnement des jeunes dans leur accès au logement afin de favoriser leur accès à l'emploi » 29/04/2011

En préambule, le texte de projet d'accord a été remis sur la table le jour de la discussion et n'a donné lieu qu'à une seule séance de quelques heures de négociation ...

Sur le contexte général :

Le texte proposé d'accord national n'aborde la question du logement que comme un frein à l'accès à l'emploi. Or, c'est tout l'inverse. L'accès au logement est indissociable et tributaire d'un emploi stable et correctement rémunéré. Ce texte est absolument muet sur la question de la précarité de l'emploi qui va de pair avec la précarité du logement, dont les jeunes salariés sont les premiers concernés (sous-valorisation, rémunération basse, CDD, saisonnalité, etc...).

Du reste, l'accès des jeunes au logement ne peut pas être dissocié du contexte d'une crise globale du logement dont le gouvernement porte une lourde responsabilité en le considérant comme une marchandise plutôt que comme un droit fondamental, un droit pour tous. À l'heure actuelle, 1,4 millions de personnes sont en attente d'un logement social. La question du logement y compris pour les jeunes est donc une question qui déborde largement les réponses que peut apporter la négociation interprofessionnelle emploi des jeunes et ne peut se contenir à une seule utilisation des fonds du « 1% logement » dénommé désormais Action Logement, au risque de ne se satisfaire que d'un seul effet d'affichage.

Enfin, le texte n'aborde pas la question du financement des dispositions proposées qui s'effectueraient pour le patronat et les organisations syndicales signataires à moyen constant. Il ainsi fait fi de la situation d'Action Logement où un grand nombre de collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction(CIL) seront en déficit en 2011 et la pérennité d'Action Logement mise à mal en 2018 en raison de la ponction de l'État (Anru, Anah, Pnrqad). De plus le protocole d'accord vide de tout son contenu et de sens la négociation à venir sur l'utilisation des ressources du 1% logement au titre des années 2012/2014.

La délégation est intervenue sur ces questions de fond mais n'a pas été entendue

Sur les principales dispositions :

La CGT ne peut être que favorable à la production de logements adaptés (de petites surfaces) quoique proposés en nombre insuffisant (15000 en trois ans), à l'extension de la GRL (garantie des revenus locatifs) bien que les dispositions d'octroi en limite fortement l'accès aux jeunes. Mais tout cela nécessite un financement en augmentation (retour à une cotisation de 1% de la masse salariale au lieu des 0,45% actuels), ce que refuse le patronat ...

D'autres mesures ne sont que des postures sans réel apport, tel que sensibiliser les entreprises au logement des jeunes ; mettre en place un portail sur le logement des jeunes ; développer les hébergements collectifs comme les foyers des jeunes travailleurs alors que paradoxalement l'État coupe les financements ; développer des aides sociales hors action logement. Sur ce dernier point, l'appel aux fonds sociaux de l'AGIRC-ARRCO n'est pas acceptable.

Un certain nombre de propositions vont à l'encontre de nos repères revendicatifs et des aspirations de jeunes à l'accès au logement autonome. Il s'agit du développement de la colocation qui est une contrainte financière plus qu'un choix de vie, de la colocation intergénérationnelle qui ne peut être une réponse à l'aide à la personne, de la fluidité du parc locatif social qui consisterait de fait à sortir les locataires de leur logement Hlm, lors du changement du périmètre familial (départ des enfants, personne seule, ...)

Le principal des mesures se faisant sans financement, l'effet sera de changer les priorités d'action avec pour risque l'opposition des salariés entre eux ou les générations entre-elles. Pour les raisons développées, **la CGT ne signera pas cet accord interprofessionnel du 29 avril 2011, portant sur « l'accompagnement des jeunes dans leur accès au logement pour favoriser leur accès à l'emploi ».**

La délégation CGT

Etablissements scolaires: des contrats précaires EVS requalifiés en CDI !

Alors que des juridictions prudhommales requalifient des Emplois de Vie Scolaire (EVS) et contrats aidés en contrats à durée indéterminée. L'Union Départementale CGT 63 aide des salarié(e)s à porter leurs dossiers devant le Conseil des Prud'hommes de Clermont-Ferrand. **La CGT Educ'action 63 propose à toutes les personnes embauchées dans les établissements scolaires sous ces contrats de faire le point.**

**Une réunion est prévue à leur intention :
MERCREDI 1^{ER} JUIN 2011 À PARTIR DE 14H00
à la maison du peuple de Clermont-Fd, salle de l'imprimerie.**

Grève victorieuse pour les salaires chez GEN-BIO

Suite à un blocage de la direction des laboratoires GEN-BIO lors de la négociation annuelle obligatoire (NAO), les salarié(e)s **ont initié un mouvement de grève dès lundi 23 mai** à la prise du travail et **ont exigé l'ouverture de véritables négociations sur les salaires**. Ils revendiquaient notamment une augmentation de 5 % avec un talon de 120 €, ainsi qu'un plancher de 1600 € pour les salaires ; à 2 ou 3 euros près, les plus bas sont actuellement au SMIC. Les négociations se sont déroulées toute la journée de lundi et ont repris mardi dès 08 h 00, soutenues par les salariés, toujours en grève.

Dans la matinée, l'état de la discussion a été rapporté aux salarié(e)s :

- **augmentation générale de salaires de 1,5 %, rétroactive au 1er janvier 2011, puis 1% au 1er juillet;**
- **+ 4,5 % (60 à 65 € / mois) pour les salaires inférieurs à 1500 € après l'augmentation de 1,5 % au 1er janvier;**
- **pour les secrétaires au coefficient 230, passage au coefficient 250 au 1er avril 2011 et 260 au 1er avril 2012; soit une augmentation moyenne de 80€ / mois;**
- **10 tickets restau / mois avec une participation de l'entreprise de 25 € (2,50 € / ticket).**

Sur ce constat de compromis, approuvé par les salariés, un accord a été signé par la CGT, la CFDT, et la CFE-CGC. Dans le cadre de la NAO, 3 jours rémunérés par an pour un enfant malade et une prime d'incitation à faire partie des équipes de garde, ainsi qu'une revalorisation du tarif des gardes ont été actés.

Suicide chez Alcan - Rhénalu Issoire : déclaration de la CGT au Comité d'Entreprise du 24 Mai 2011

Monsieur le Directeur,

La décision de M. XXXXXXXXX de mettre fin à ses jours ce vendredi 20 Mai 2011 sur son lieu de travail, de façon aussi tragique, a bouleversé tout le personnel.

Loin de nous l'idée d'affirmer aujourd'hui que tel ou tel porte la responsabilité de cet acte. Nous le savons tous, les décisions importantes que chacune ou chacun prend au cours de sa vie le sont en fonction de sa propre histoire.

Mais loin de nous aussi l'idée d'écarter toute responsabilité au sein d'une entreprise qui cherche trop souvent à se cacher derrière des problèmes individuels. Chaque histoire particulière se forge avec les événements de la vie. Et, bien évidemment, le travail fait partie de cette histoire.

Il ne nous appartient pas ici, avant que les instances adéquates, aient rendu leurs conclusions, de décliner des éléments à charge et encore moins de désigner d'éventuels coupables.

En tout état de cause, que le suicide de notre collègue ait lieu de cette manière, sur le lieu de travail n'est pas anodin ! Devant l'inacceptable, nous ne pouvons, et ne devons nous résigner. La fatalité n'existe qu'à travers l'opacité des systèmes, l'inertie des organisations. Ne rien dire, ne rien faire, face à un tel message serait la pire des situations.

Notre organisation n'a de cesse depuis des mois, de se battre en CHSCT, en DP, au CE pour amener la direction à une prise de conscience sur la souffrance au travail, sur la perte d'identité d'un bon nombre de salariés de notre entreprise. Les ventes successives, le PSE, la surcharge de travail, le manque d'effectif, les pressions entraînent des ruptures dans la vie professionnelle, génératrices d'un sentiment de dévalorisation, d'isolement, de perte de repères et de sens sur sa propre activité au travail.

La perte de confiance dans la pérennité de son emploi, de son métier, la marginalisation, la culpabilisation de ceux qui n'y arrivent plus, tout ce climat malsain créent une angoisse profonde qui met gravement en danger la santé morale des femmes et des hommes de notre entreprise, l'ensemble des salariés dont vous êtes responsable.

Monsieur le Directeur, il nous faut prendre urgemment et collectivement cette question du mal être au travail, il faut remettre de l'humain au cœur de cette entreprise. L'économie, les résultats financiers, les rendements ne sont pas tout, et surtout pas une fin en soi. Notre qualité de vie au travail ne doit pas être sacrifiée pour les intérêts des financiers.

Chiffres du chômage :
**« Pour le gouvernement, le sous-emploi est une valeur sûre
pour la baisse du chômage ! »**

Arrêtons de parler de sortie de crise ! Une fois de plus, le gouvernement veut nous faire croire à la baisse du chômage. En avril 2011, le nombre de chômeurs de catégorie A, (les personnes sans emploi et tenues d'en chercher un activement), a en effet baissé le chiffre d'avril (-0,4% sur un mois), pour la quatrième fois consécutive. A l'inverse, personne ne parle des victimes de la crise, qui s'enlisent aujourd'hui dans le chômage de longue durée (+20,8% sur la seule année 2010).

Il se garde bien d'évoquer le nombre de chômeurs en catégorie B, (personnes ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois), qui lui, ne cesse de s'accroître : + 6 000 pour le mois d'avril (+0,9% sur un mois).

En effet, de quels types d'embauches nous parle-t-on ? Des embauches à durée déterminée qui se généralisent et qui recouvrent des contrats de travail de plus en plus courts (9 jours en moyenne en 2010) ? En France, les « miettes d'emploi » deviennent une réalité, l'emploi durable une exception.

Enfin, silence sur les 48 000 radiations !

Les chiffres publiés depuis plusieurs mois montrent que les chômeurs passent d'une recherche d'emploi à un emploi précaire ! Par ailleurs, le chômage des plus de 50 ans continue son inlassable progression. Qu'en est-il du maintien dans l'emploi des seniors ? En dépit des annonces, cette catégorie de chômeurs connaît de plus en plus l'exclusion du marché du travail, la précarité et la pauvreté. Et le recul de l'âge de départ à la retraite ne fera qu'accentuer ce phénomène.

Une part croissante de la population se fragilise et les chômeurs sont naturellement les premiers à tomber durablement dans les trappes de la pauvreté.

La CGT réitère avec force le besoin d'une politique qui permette réellement de créer de l'emploi. Elle suggère de supprimer les heures supplémentaires défiscalisées qui sont un frein à l'embauche. De même, il s'agit de conditionner les milliards d'aides publiques à l'obligation de créer de l'emploi durable. Assez d'exonérations ou d'aides aux patrons sans contrepartie ! Enfin, la CGT continue de penser que revaloriser les salaires permettra de soutenir la consommation, donc l'emploi.

Montreuil, le 25 mai 2011

FORMATION SYNDICALE : APPEL À PROPOSITION

Depuis le dernier congrès de notre Union Départementale, une Commission Formation a été mise en place. La formation de nos adhérent(e)s et militant(e)s est un enjeu primordial **car c'est en formant nos syndiqués, pour qu'ils et elles deviennent pleinement acteurs et décideurs que nous renforcerons notre action et notre organisation.**

Dans nos syndicats, nos structures, nous comptons de nombreux camarades ayant développé des compétences techniques et politiques ; conseillers de salariés, élus et mandatés, CHSCT, etc, pourraient transmettre des connaissances précieuses.

Notre démarche est de proposer à ces militant(e)s de partager leurs **compétences en consacrant à la formation 1 ou 2 journée(s) par an et compléter ainsi l'équipe de formateurs actuelle.**

Lors de la dernière réunion de la Commission, il a donc été décidé de prendre contact avec tous nos syndicats et de solliciter un retour de candidatures pour une activité de formation mesurée et adaptée à la disponibilité de chacun(e).

Pour toute proposition : formationsyndicale@cgt63.fr ou 04 73 31 87 87

Solidarité à l'AIA Clermont-Fd

A l'appel de la CGT et de l'UNSA, **environ 400 personnels de toutes catégories**, y compris des sous traitants se sont rassemblés devant la boîte le 23 mai, pour dénoncer le licenciement d'un camarade de la CGT salarié chez Technologistique, et travaillant depuis 12 ans dans notre établissement.

Plus largement ce conflit n'est que la conséquence de la politique d'externalisation sauvage menée depuis des années par le gouvernement et le Ministère de la défense, et dénoncée par la CGT lors de nombreuses actions que nous avons menées. A noter tout de même, l'absence du "syndicat" FO dans ce rassemblement...

Prochain RV le 31 mai avec appel à la grève, CGT, UNSA sur les salaires, sans oublier bien sûr les actions pour notre camarade Fred, avec l'UL et l'UD.